



Ma prévoyance refuse de compléter mes Indem. SS

Par **bea13170**, le **13/03/2013** à **09:28**

Bonjour,

Je suis passé en invalidité "2" en Aout 2012 et ai été licencié pour ce motif Fin 2012. Je suis actuellement rémunéré par la SS 600e + 120 fond de solidarité.

J'attendais avec impatience le complément de ma mutuelle prévoyance car je suis divorcé avec un enfant de 20 ans à charge.

Hier, cette prévoyance ma téléphoner pour m'informer qu'elle ne me donnerais pas de compléments, ni pension!!

La cause, j'ai été en invalidité "1" il y a une dizaine d'années et comme j'étais dans une autre entreprise que celle qui m'a licencié.....

Que dois je faire ?

On t'il le droit ?

Merci d'avance de votre réponse.

Ps : Je suis en dépression et suivi par un thérapeute depuis plus de un an, cette mauvaise nouvelle m'a annéantie.